



**LISTE DES DELIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL  
du mardi 2 juillet 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le deux juillet à dix-neuf heures, le comité syndical du SMICTOM, légalement convoqué en séance publique en date du vingt-six juin 2024, s'est réuni à l'Espace André Millet, commune de Samoreau, sous la présidence de Monsieur Pascal GOUHOURY, Président du SMICTOM.

**Délibérations examinées et approuvées par le Comité syndical  
du SMICTOM le 02/07/2024**

Délibération n°2024-023

Adoption du procès-verbal de la séance du 31 janvier 2024

Délibération n°2024-024

Approbation du choix de la Commission d'Appel d'Offres concernant le marché de livraison et maintenance de bacs de collecte et livraison de composteurs

Délibération n°2024-025

Autorisation au Président de signer un emprunt inscrit au budget de 1 300 000 euros

Délibération n°2024-026

Approbation du nouvel organigramme des services

Délibération n°2024-027

Approbation du Rapport Annuel 2023

Date d'affichage et de mise en ligne sur le site [www.smictom-fontainebleau.fr](http://www.smictom-fontainebleau.fr) : **04/07/2024**